

# Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations  
du Conseil Général

N° CG 2006/V - Sc/22  
Séance du 20 OCT. 2006

REÇU A LA PREFECTURE  
23 OCT. 2006

## DELEGATION AU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL


Le Conseil Général,

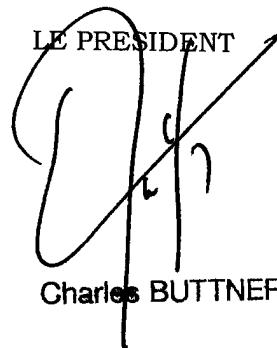
VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Donne délégation au Président pour prendre toute décision relative au fonds de solidarité pour le logement, notamment en matière d'aides, de prêts, de remises de dettes et d'abandons de créances.

Acte certifié exécutoire  
Réception par le Préfet ..23..OCT..2006  
Publication ..27..OCT..2006.....  
Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
  
Ludovic LIONS

LE PRESIDENT  
  
Charles BUTTNER

Adopté  
.....voix contre  
.....abstentions